

L'ensemble de l'installation couvre environ 25 ha.



Le 17 novembre 2009, après de nombreuses démarches, une étude d'impact et bien des difficultés en raison notamment de l'opposition de la chambre d'agriculture, à l'issue de l'enquête publique dans le cadre de la révision d'urbanisme, le permis de construire était accordé pour la réalisation au lieu-dit « Fontaynes » sur le territoire de la commune de Bouloc, d'un projet de centrale photovoltaïque, porté par EDF Énergies Nouvelles producteur d'énergie verte, notamment éolienne et solaire.

La capacité de production de cette centrale est de 10 MégaWatts équivalant à la consommation, chauffage compris, d'électricité de 6000 habitants.

L'ensemble de l'installation couvre environ 25 ha.

Depuis le site, l'électricité produite est évacuée, par une ligne souterraine spécifique au projet, jusqu'à son point de raccordement au réseau de distribution via le poste source situé à Ondes.

Outre EDF EN les autres acteurs du projet étaient: COLSUN, filiale D'EDF EN, pour la fourniture des structures et la pose des structures et des modules; FIRST SOLA, fabricant des modules; SCHNEIDER ELECTRIC fabriquant des onduleurs.

Les travaux ont commencé le 8 mars 2010. De 10 à 50 personnes ont travaillé en permanence sur le chantier. Le souci de minimiser l'impact sur l'environnement a été constant: un bureau d'études spécialisé a assuré le suivi environnemental dès la conception. Des clôtures de 2,5 m de hauteur, indispensables à la sécurité, séparent le site en deux unités distinctes afin de constituer un corridor biologique et des

passages pour les lièvres y sont prévus. Le lien avec la fédération des chasseurs de Haute-Garonne et le CCA de Bouloc a été permanent pendant la phase de construction. Le premier Kwh a été produit le 24 mars dernier. Après une phase de tests la mise en service « opérationnelle » a eu lieu en avril 2011.

S'il est extrêmement gratifiant pour la commune de Bouloc d'accueillir sur son territoire un projet aussi significatif pour la lutte contre l'effet de serre, notre enthousiasme est tempéré par le fait que la réforme de la taxe professionnelle nous prive d'une grande partie de la ressource fiscale très importante que nous pouvions en attendre. ●

ÉNERGIE

Mise en service de la centrale photovoltaïque

